



Notice d'emploi N° 8108 / 2021

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires (ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Herbicide
Formulation:	EC concentré émulsifiable
Teneur en substances actives:	22.22 % clodinafop-propargyl (240 g/l); Safener: 5.55 % cloquintocet-mexyl (60 g/l)
Nom UICPA:	prop-2-ynyl (R)-2-[4-(5-chloro-3-fluoropyridin-2-yloxy)phenoxy]propionate; 1-methylhexyl (5-chloroquinolin-8-yloxy)acetate

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Brocar 240

Numéro d'homologation fédéral: F-6086	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2120049	Titulaire de l'autorisation étranger: Nufarm SAS, France

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Grande culture			
Blé d'automne, Épeautre, Seigle d'automne, Triticale	monocotylédones annuelles	Dosage: 0.25 - 0.35 l/ha Application: post-levée., stade 13-30 (BBCH).	1
Blé de printemps	monocotylédones annuelles	Dosage: 0.2 - 0.35 l/ha Application: stade 13-30 (BBCH)., post-levée.	1

Charges générales / agronomiques:

Protection des utilisateurs:

- 1 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

Tenir hors de portée des enfants.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.